QUI SOMMES NOUS ?

Nous sommes des hommes et femmes de tous horizons qui souhaitons que **l'usage de la botte de paille se développe**.
Présents partout en France, nous agissons chacun à notre manière pour soutenir ce mode de construction : en adhérant au Réseau, en participant à des chantiers participatifs, en menant des actions au sein de l'association, en construisant notre propre maison ou en construisant quotidiennement pour les autres...

Vous aussi vous souhaitez participer au changement, alors, **rejoignez nous et adhérez !**

www.rfcp.fr > rublique *Adhérer*.

Au plaisir de se retrouver...

- sur un chantier,
- lors d'un salon,
- pendant une conférence,
- dans nos bureaux,
- ou encore au milieu d'un champ...

CONTACT

RFCP
SCM Lejeune - 28, avenue Léon Blum
31 500 TOULOUSE
09 74 74 82 30 - contact@rfcp.fr

www.rfcp.fr

Prière de ne pas jeter sur la voie publique. RFCP 2015 Imprimé sur papier recyclé.

CONSTRUIRE L'avenir DURABLEMENT

RFCP
RÉSEAU FRANÇAIS DE LA CONSTRUCTION PAILLE

POURQUOI LA PAILLE ?

La paille a cette particularité rare, d'avoir autant de qualités comme matériau pour la construction, que de qualités sociales, économiques et environnementales.

Le matériau paille est :

- **performant sur le plan thermique** en toute saison ;
- **durable** et **économique** ;
- **sain** et **abondant** ;
- propice à la mise en œuvre d'**enduits terre** ou **chaux** ;
- considéré comme un **puits de carbone** ;
- favorable au **développement économique** et **social** ;
- bénéfique pour l'**emploi** et les **savoir-faire manuels**.

La botte de paille : du champ au chantier.

Source : Règles Professionnelles de la Construction en Paille - 2e édition. Le Moniteur,2015

Les "Règles Professionnelles de la Construction en Paille 2012" sont l'aboutissement d'un travail mené par plus de 30 professionnels.
Elles recueillent les bonnes pratiques de la construction paille qui font consensus dans le domaine.

Plus de 6000 exemplaires vendus depuis 4 ans...
Un chiffre prometteur pour l'avenir du bâtiment.

COMMENT CONSTRUIRE EN PAILLE ?

Validées par les institutions, ces Règles Professionnelles offrent aujourd'hui un cadre réglementaire aux maîtres d'ouvrage et aux professionnels pour l'utilisation de la paille pour tous types de projets (habitat, tertiaire, Établissements Recevant du Public...).
La **formation Pro-Paille** permet à chaque professionnel d'assimiler le contenu des Règles Professionnelles grâce à une formation à la fois théorique, et pratique.
L'ensemble de cette démarche est appuyée par des **tests en laboratoire** permettant de caractériser le matériau. Les résultats des différents essais sont disponibles sur notre site.
www.rfcp.fr > rubrique *Informations techniques*

AVEC QUELS PARTENAIRES ?

Créé en 2006, le Réseau Français de la Construction Paille fédère les acteurs de la construction paille et mène des actions pour le développement de cette filière.
Son objectif est de faire évoluer positivement l'impact environnemental et social du bâtiment.

Notre réseau réunit :

- des maîtres d'ouvrages publics et privés ;
- des autoconstructeurs ;
- des collectivités ;
- des organismes de formation ;
- des associations ;
- des professionnels du bâtiment (architectes, bureaux d'étude, artisans, PME...).

Les coordonnées et les prestations de ces derniers sont disponibles sur l'**annuaire des professionnels** de notre site internet.
www.rfcp.fr > rubrique *Les services du RFCP.*